



**Dans ce numéro :**

**Infos communales :**

- Installation de 3 défibrillateurs 1
- Camping : saison mitigée 1
- La Poste : retour aux horaires habituels 1
- Permanence des pièces d'identité 2
- Arrêté préfectoral sur les rassemblements de plus de 30 personnes 2

**Infos événementielles :** 2

- Conférence « En Bellegardois, sous le signe de la vigne »
- Concert « Au long de la Loire »

**Info associative :** 2

- Ouverture du centre de loisirs

**Publication :**

Mairie de Bellegarde  
Commission Information-Communication

**Rédaction :**

Service communication  
de Bellegarde

**Crédits photos :**

Service communication  
de Bellegarde

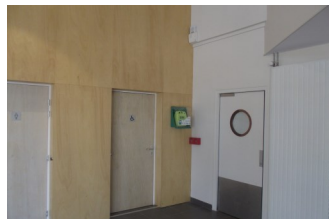
**Mairie**

Cour d'Antin  
45270 Bellegarde

02 38 90 10 03

accueil@bellegarde45.fr

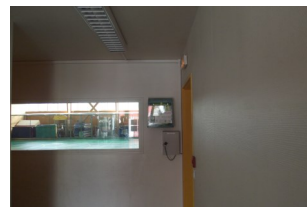
## Installation de 3 défibrillateurs



Conformément à la réglementation en vigueur, 3 défibrillateurs ont été installés à la salle

des fêtes, au gymnase et au centre culturel. Ce sont des appareils entièrement automatisés : une fois en service, le défibrillateur émet des invites vocales donnant les instructions à suivre pour qu'il analyse le rythme cardiaque et

délivre les chocs. Deux autres appareils seront prochainement installés à l'église et la salle de l'Amitié.



## Camping : saison mitigée

Cet été, en raison de la crise sanitaire, le camping municipal n'a pu ouvrir ses portes qu'à la fin du mois de juin.

Christine et Kylian ont assuré l'accueil des vacanciers jusqu'au 20 septembre. Bien que la propreté des sanitaires soit toujours jugée irréprochable par les campeurs, une désinfection accrue des points de contact, telles les poignées de portes,



était pratiquée.

Cette année, un système de vidange des eaux usées des camping-car a été installée en vue d'attirer plus de camping-caristes.

Toutefois, en comparaison aux mois de juillet à

septembre 2019, la fréquentation du camping a été divisée par 2.

Cette forte baisse est bien évidemment liée à la Covid-19 mais également à des travaux routiers qui ont détourné certains vacanciers de leur route initiale, les éloignant du camping.

Nul doute que pour la saison prochaine, l'affluence sera de nouveau au rendez-vous !

## La Poste : retour aux horaires habituels

Le bureau de Poste de Bellegarde a retrouvé ses horaires d'ouverture d'avant le confinement.

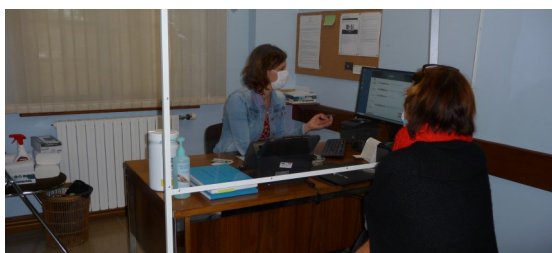
Pour rappel, il est ouvert le lundi et samedi de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h.



## Permanences des pièces d'identité

*Depuis le déconfinement, le protocole sanitaire d'accueil du public imposé par la Covid-19 ne permet plus d'assurer une permanence le samedi matin pour l'établissement et le retrait des pièces d'identité. Les permanences se tiennent donc les lundis et mercredis, toute la journée et le vendredi matin.*

*Nous vous rappelons que pour effectuer ces démarches administratives, il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au 02 38 90 10 03.*



## Ouverture du centre de loisirs

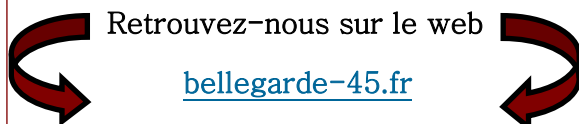
*Le centre de loisirs accueillera les enfants de 3 à 11 ans du lundi 19 au vendredi 30 octobre.*

*Renseignements : 02 38 90 49 58*

*Inscription : [acm.diabolo@gmail.com](mailto:acm.diabolo@gmail.com)*

**N.B.** Le P'tit Papier est disponible en ligne sur le site web de la mairie.

Retrouvez tous les numéros à la rubrique Sports, culture et loisirs / Service culture et communication / Lettre d'information.



Retrouvez-nous sur le web

[bellegarde-45.fr](http://bellegarde-45.fr)

Infos communales, infos pratiques, agenda des sorties...

*Le P'tit Papier a pour but de communiquer sur les projets et réalisations de la commune mais aussi de faire connaître la ville à travers ses associations, ses commerces, ses entreprises, ses manifestations et son patrimoine.*

*Une suggestion d'article ? Contactez Delphine du service culture et communication au 02 38 90 45 79 ou par mail [communication@bellegarde45.fr](mailto:communication@bellegarde45.fr)*

## Arrêté préfectoral sur les rassemblements de plus de 30 personnes

*Du 28 septembre au 12 octobre, la préfecture du Loiret a émis un arrêté interdisant les rassemblements de plus de 30 personnes dans tous les établissements recevant du public (type salle des fêtes) dans le cadre d'évènement festif (type mariage, anniversaire...).*

*Pour en savoir plus, [l'arrêté est en ligne sur le site de la commune.](#)*

## Conférence « En Bellegardois, sous le signe de la vigne »



*communes du Bellegardois.*

*Cette conférence fait revivre, en mots et en images, ce passé vigneron, au fil des saisons et des vendanges.*

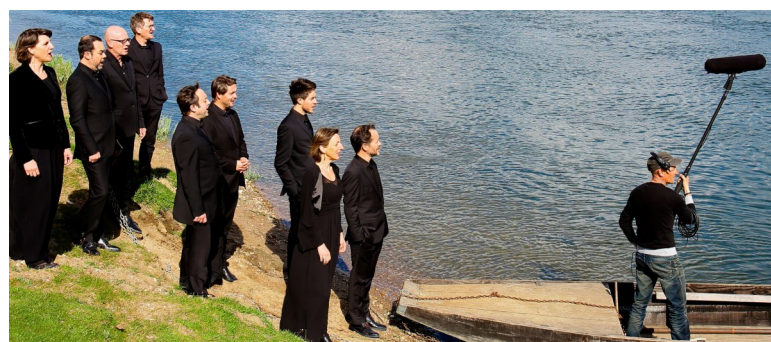
*Elle sera suivie par une dégustation de vins du Domaine Émile Balland de Bonny sur Loire. Il proposera des vins rouges et blancs de ses vignobles de Sancerre et Coteaux du Giennois.*

*Depuis le Moyen Age puis des siècles durant, le terroir gâtinais a été renommé pour ses vins.*

*Cette activité viticole, aujourd'hui disparue, a laissé son empreinte dans l'histoire et la mémoire des*

*Samedi 3 octobre à 15h30  
Cuisines du Château | Gratuit  
Inscription au 02 38 90 45 78  
(places limitées)*

## Concert « Au long de la Loire »



*Les Amis de l'orgue de Bellegarde accueille l'Ensemble Jacques Moderne pour un concert mêlant musique de la Renaissance et sons captés par l'audio-naturaliste Boris Jollivet.*

*Joël Suhubiette a pensé ce concert comme une invitation*

*à un voyage musical, « une symphonie mêlée de la nature et d'œuvres humaines ».*

*Dimanche 4 octobre à 17h  
Église de Bellegarde*

*Participation libre  
Réservation au 06 17 59 00 54*